

Journée “Viticulture & Biodiversité”

COSTIÈRES DE NÎMES. Le 22 mars 2013, le Syndicat des vignerons des Costières de Nîmes et l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) ont reçu une trentaine de représentants (élus, vignerons, techniciens) de deux territoires :

- Le Parc naturel régional du Pilat, qui englobe les AOC Condrieu, Côte Rôtie et Saint Joseph ;
- La destination “Cœur de Savoie”, labellisée en 2011 “Vignobles et Découvertes” ;

L'objectif de cette journée était de présenter la Charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes et plus particulièrement le projet LIFE + Biodivine, cofinancé par l'Europe et coordonné par l'IFV auquel les Costières de Nîmes participent en tant que site de démonstration (aux côtés de six autres vignobles européens).

Les participants ont été accueillis au Lycée agricole de Rodilhan par Bernard Angelras, président de l'AOC Costières de Nîmes qui est revenu sur le contexte et l'historique de la démarche Charte. Ils ont assisté à une présentation des actions menées dans le cadre de la Charte paysagère et du projet Life + Biodivine.

Après un déjeuner-buffet convivial accompagné des vins des Costières de Nîmes, le groupe s'est rendu sur le terrain pour visiter les aménagements favorables à la biodiversité mis en place par les vignerons de l'AOC. Ils ont notamment été accueillis chez Michel Gassier (Vignobles Michel Gassier à Caissargues) qui a présenté les actions menées sur son domaine : enherbement inter-rang de vignes, bosquets/haies...

Ces deux territoires, qui envisagent de s'engager dans un projet similaire, ont ainsi bénéficié du retour d'expérience sur la démarche collective et participative mise en place depuis plus de cinq ans en Costières de Nîmes.

Marina De Cecco



Visite des aménagements favorables à la biodiversité mis en place par les vignerons des Costières de Nîmes.